

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 28 juin 2018

INFO PRESSE

Prix de l'essence et du gazole en juillet 2018

À compter du 1^{er} juillet, les tarifs publics de l'essence et du gazole, calculés par la DIMENC, sont modifiés comme suit :

- le litre d'essence passe de 135,9 à 140,8 F, soit une hausse de 4,9 F/L (+ 3,6 %),
- le litre de gazole passe de 111,8 à 116,9 F, soit une hausse de 5,1 F/L (+ 4,6 %).

La hausse du prix de l'essence résulte intégralement de l'aggravation des cours internationaux :

- pour moitié environ à cause de l'augmentation du cours du dollar (+ 1,5 %),
- le reste résultant d'une hausse des prix du produit en raison d'une baisse de la production décidée par l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole).

Si, pour le gazole, se rajoute l'effet de l'entrée en vigueur de la taxe sur la transition énergétique (TTE), soit 1 franc par litre, il convient de rappeler que le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a baissé de 1 franc par litre la part couvrant le coût des transports de gazole vers les stations-service.

C'est la raison pour laquelle, sur une période de deux mois, l'augmentation du prix du gazole résulte, comme pour l'essence, exclusivement de l'aggravation des cours internationaux.

